

Sharelock, la solution antivol de vélo testée dans le Grand Paris

Le système inventé par une start-up parisienne propose des attaches sécurisées et connectées sur des potelets de ville. Après Sceaux (Hauts-de-Seine), qui le teste depuis cet été, Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) compte en installer 300 à terme.



Les cadenas Sharelock en U, fixés sur des potelets, se déverrouillent avec une application pour smartphone. Laurent Derouet



Par Claire Guédon



Le 2 octobre 2021 à 08h30

Ah, les [potelets](#) ! Sans doute les objets du [mobilier urbain](#) les plus répandus et les plus disgracieux. Ils se sont imposés ces dernières décennies pour séparer les flux de circulation et protéger les piétons des voitures. « C'est un actif dormant énorme qui ne demande qu'à être valorisé », résume Nicolas Louvet, fondateur avec Alexandre Molla de la start-up parisienne Sharelock.

L'idée a ainsi émergé de la tête des inventeurs, l'an dernier, au moment du déconfinement et de l'explosion du vélo dans les grandes agglomérations : fixer des cadenas partagés et connectés sur les potelets afin de les transformer en stationnement sécurisé pour bicyclettes.

Après un premier test à Rouen (Seine-Maritime), puis à Sceaux (Hauts-de-Seine) avec une vingtaine d'antivols installés depuis le début de l'été, la start-up passe au déploiement à grande échelle à Saint-Ouen, en Seine-Saint-Denis. À partir de la mi-octobre, une centaine de potelets de cette commune aux portes de Paris en seront équipés. L'objectif est d'atteindre 300 cadenas à travers la ville, à l'été prochain.

Une alerte envoyée si le cadenas est forcé

Le concept est aussi astucieux que high-tech, puisque l'antivol incorporé au mobilier se déverrouille avec une appli sur son smartphone et peut même être réservé une heure avant utilisation. Le U de Sharelock résiste cinq minutes et vingt secondes à une attaque en règle et « doit être scié des deux côtés pour réussir à libérer le vélo », décrit Nicolas Louvet. S'il est forcé, il envoie un signalement à l'opérateur et si la bicyclette a disparu, son propriétaire est indemnisé par une assurance à hauteur de 200 euros.

À lire aussi [Pourquoi les vélos ont été moins nombreux cet été à Paris](#)

« Avec ce système, je suis beaucoup plus sereine, ça me rassure de savoir que je recevrai une alerte s'il y a un problème et que je serai dédommagée », explique Valérie, cofondatrice de l'espace de coworking So Smart à Sceaux. La cheffe d'entreprise expérimente l'application depuis quelques semaines. « Je me suis fait voler cinq vélos en une vingtaine d'années, y compris dans mon jardin ! Maintenant, je me déplace dans Sceaux de Sharelock en Sharelock, j'ai bien moins d'hésitation à laisser ma bicyclette dans la rue, pour faire mes courses ou aller au resto. »





L'antivol incorporé au mobilier peut être réservé une heure avant son utilisation. Jérôme Panconi

« Pour 95 % des cyclistes, [le vol de vélo](#) est un frein à la pratique », confirme Nicolas Louvet, en citant une étude de l'Observatoire du cycle. En 2020, 6 631 plaintes ont été déposées dans les commissariats parisiens pour des bicyclettes dérobées. Une augmentation de 7 % par rapport à 2019. Les premiers mois de 2021 sont stables comparés à l'an passé. Mais la majorité des victimes ne se manifestant pas auprès de la police, on ignore le nombre réel de vols.

Julie, qui réside à Pierrefitte (Seine-Saint-Denis) regarde avec intérêt l'arrivée de Sharelock à Saint-Ouen. « Ça peut être une super solution et c'est plutôt malin », commente-t-elle, prête à tester mais avec un biclou de faible valeur. La jeune femme a déjà été échaudée par le vol en avril de son vélo dans le XIXe arrondissement de Paris. « Je l'avais accroché le long d'une barrière que je pouvais apercevoir depuis la vitrine du coiffeur où j'avais rendez-vous. J'ai entendu un bruit sourd de travaux et le temps que je tourne la tête, mon vélo avait disparu. Ce que j'avais entendu, c'était en fait le son de la disqueuse qui coupait mon U. De plus en plus de voleurs utilisent des outils sur batterie pour sectionner les antivols. »

50 centimes par utilisation ou 10 euros par mois

Disposer d'une place sécurisée a forcément un prix pour le cycliste : pour Sharelock, le tarif est de 50 centimes par utilisation (pour une durée maximale de 24 heures) ou 10 euros en abonnement mensuel. Pour que le principe du partage fonctionne comme avec les Vélib', « on a besoin d'un turn-over, souligne Nicolas Louvet. On ne veut pas de vélos ventouses qui se dégradent et encombrant l'espace public. » L'approche est différente de celle des [vélobox](#), ces abris fermés de quelques places, plutôt réservés au stationnement résidentiel régulier.

Mais la crainte de certains porte-parole des cyclistes est que ces emplacements sur potelets prennent des allures un peu anarchiques aux yeux des autres usagers. « La façon dont sont installés les stationnements vélos est importante, commente Paul Varry, de l'association Paris en Selle. Il ne faut pas que les gens aient l'impression que les cyclistes se garent n'importe comment sur les trottoirs. »





Valérie utilise le concept Sharelock à Sceaux (Hauts-de-Seine) pour stationner de façon sécurisée son vélo. DR

« S'il gêne, le dispositif s'enlève aussi vite qu'il a été posé, on choisit les endroits où les trottoirs ne font pas moins de 2 m de largeur, pour ne pas entraver le passage, précise le cofondateur de Sharelock. Et tout cela est fait en partenariat avec la collectivité. À Saint-Ouen, le principe est d'être à moins de cent mètres du lieu de destination de l'utilisateur. »

Pour séduire les communes, la start-up promet de leur fournir des données sur la pratique des cyclistes. Un aspect qui a retenu l'attention du maire socialiste de Saint-Ouen, Karim Bouamrane. « On bénéficiera des données provenant des utilisations, ce qui nous permettra d'en savoir plus sur les habitudes, les fréquences de déplacements pour adapter nos politiques publiques », espère l'élu.

VIDÉO. Comment ne pas se faire voler son vélo

Comment ne pas se faire voler son vélo ?



Pour séduire les communes, la start-up promet de leur fournir des données sur la pratique des cyclistes. Un aspect qui a retenu l'attention du maire socialiste de Saint-Ouen, Karim Bouamrane. « On bénéficiera des datas provenant des utilisations, ce qui nous permettra d'en savoir plus sur les habitudes, les fréquences de déplacements pour adapter nos politiques publiques », espère l'élu.

Pour que le système fonctionne, il semble nécessaire que plusieurs communes se lancent en même temps dans l'aventure afin d'élargir les possibilités de l'application et convaincre les utilisateurs d'ouvrir le porte-monnaie. « Les cyclistes n'ont pas encore le réflexe de payer pour un stationnement sécurisé », constate Patrice Pattée, maire adjoint à Sceaux en charge de l'urbanisme et de la mobilité. Sa commune va valider l'ajout de 80 autres cadenas sur le mobilier urbain pour créer un effet « réseau ».

Dans la rubrique [Transports IDF](#)

[Transports du Grand Paris: les perturbations du week-end des 2 et 3 octobre](#)

[Aéroports parisiens : le trafic aérien brièvement perturbé par une panne technique](#)

[Abonnés](#) [Bruit à Paris : ce que prévoit le plan de la mairie pour le limiter](#)

 [VOIR LES COMMENTAIRES](#)

Découvrez des biens intégrant des extérieurs aménageables à partir du 2 pièces*

Sondage présidentielle : «C'est un effondrement d'Anne Hidalgo», analyse Brice Teinturier

Miss Île-de-France : découvrez les 16 candidates de l'élection 2021

Le Parisien

Annonce, Cogedim

Bernard Tapie : qui sont ses 4 enfants ?

Annonce - Gala

Le Parisien

Les plus lus, Transports IDF

- | | |
|--|---|
| Bientôt la fin du ticket de métro en Île-de-France : ce que ça va changer | 1 |
| Sharelock, la solution antivol de vélo testée dans le Grand Paris | 2 |
| Disparition annoncée du ticket de métro : «Ce bout de carton, c'est une vraie madeleine de Proust» | 3 |
| Transports du Grand Paris: les perturbations du week-end des 2 et 3 octobre | 4 |
| Découvrez les chantiers du Grand Paris Express | 5 |

Transports IDF





Abonnés **Bruit à Paris : ce que prévoit le plan de la mairie pour le limiter**



Abonnés **Disparition annoncée du ticket de métro : «Ce bout de carton, c'est une vraie madeleine de Proust»**



Abonnés **Bientôt la fin du ticket de métro en Île-de-France : ce que ça va changer**



Abonnés **«C'était humiliant» : un retraité écope d'une amende de 140 euros alors qu'il n'a pas pu acheter son billet TER à 14 euros**

